



PRÉFET DU MORBIHAN

HORAIRES DES SERVICES D'ACCUEIL DU PUBLIC

A compter du 6 juillet 2015

- ◆ Les services de la direction de la réglementation et des libertés publiques (délivrance de tous les titres) situés Place de la République à VANNES sont ouverts au public aux horaires suivants :

LUNDI	8h30 –12h00	13h30 –16h00
MARDI	8h30 –12h00	
MERCREDI	8h30 –12h00	
JEUDI	8h30 –12h00	
VENDREDI	8h30 –12h00	

- ◆ L'accueil téléphonique pour les principaux titres est assuré aux horaires suivants :

Certificats d'immatriculation : ☎ 02 97 54 86 86,
tous les jours de la semaine de 13h30 à 16h00

Permis de conduire et commissions médicales : ☎ 02 97 54 86 93,
tous les jours de la semaine de 13h30 à 16h00

Étrangers : ☎ 02 97 54 86 39,
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 15h30

CNI et passeports : vous devez impérativement contacter la mairie de votre domicile

En dehors de ces horaires, vous pouvez consulter le site internet : www.morbihan.gouv.fr pour toutes vos démarches.

